

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
Conditions d'accès .....	5
Pédagogie .....	5
Evaluation au cours de la formation .....	5
Formations ultérieures accessibles .....	5
Gestion et contacts .....	5
Organisation pratique .....	5

## MINEURO - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès en études européennes vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des études européennes ;
- un accès direct au master en études européennes.

## MINEURO - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des études européennes, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en études européennes, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en études européennes.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les études européennes, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
2. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études européennes avec rigueur.
3. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'études européennes, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
4. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux études européennes.

### PROGRAMME

#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc  
annuel  
**2 3**

#### Contenu:

##### ○ Bloc annuel 1 - mineure en études européennes


○ LEURO1201	Fondements de l'intégration européenne: histoire, géographie, culture, structures	Vincent Dujardin	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LEURO1202	Idées politiques et valeurs en Europe	Nicolas Arens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes Pour les étudiants en SPOL1BA et HUSO1BA, le cours LPOLS1323 faisant partie de la mineure EURO et également de la majeure SPOL et HUSO, il doit être pris dans la majeure. Dans la mineure, ces étudiants prendront le cours LEURO1304 à la place.	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	FR [q1] [40h] [5 Crédits] 🌐	X	

##### ○ Bloc annuel 2 - mineure en études européennes


○ LEURO1301	L'Europe dans le monde: enjeux actuels	Vincent Laborderie (supplée Anne-Sophie Gijs)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
○ LEURO1302	Economie européenne	Nicolas Bednar	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X

Bloc  
annuel

2 3

○ LEURO1305	<b>Introduction au droit de l'Union européenne</b> <i>Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Diversité des cultures et de langues en Europe" à la place de LEURO1305.</i>	Luc Desauettes	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x
-------------	--	----------------	---	---

### ⊗ Cours au choix

⊗ LEURO1304	<b>Diversité des cultures et des langues en Europe</b> <i>Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Diversité des cultures et de langues en Europe" à la place de LEURO1305. Pour les étudiants en SPOL1BA et HUSO1BA, le cours LPOLS1323, qui fait partie de la mineure EURO et de la majeure SPOL et HUSO, restera inscrit dans la majeure. Ces étudiants pourront prendre le cours LEURO1304 en remplacement dans cette mineure.</i>	Filippo Pietrogrande Laurent Rasier (supplée) Philippe Hilgsmann	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x x
-------------	---	--	---	-----

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MINEURO - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure en études européennes est accessible à tous les bacheliers de l'UCLouvain pour autant que leur cursus principal le permette. (Voir [la liste des bacheliers concernés](#).) Aucun prérequis n'est nécessaire, le nombre d'inscrits n'est pas limité.

### PÉDAGOGIE

Le programme, d'une valeur de 30 crédits, est conçu dans une perspective interdisciplinaire en proposant des cours de droit, d'économie, d'histoire et civilisations et de sciences politiques. Il poursuit un double objectif: munir les étudiants d'une formation théorique générale répondant aux exigences universitaires dans le domaine de l'intégration européenne tout en les initiant à la réalité de l'intégration européenne.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les formules d'évaluation peuvent prendre la forme d'examens écrits ou oraux (pour plus d'information, voir le cahier des charges de chaque activité).

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis au master 120 en études européennes (EURO2M) organisé par l'école d'études européennes de l'UCLouvain.

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/EURO
Dénomination	Ecole interfacultaire en études européennes ( <a href="#">EURO</a> )
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ( <a href="#">ESPO</a> )
Secteur	Secteur des sciences humaines ( <a href="#">SSH</a> )
Sigle	EURO
Adresse de l'entité	Place des Doyens 1 - bte L2.01.03 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 85 50 <a href="http://www.uclouvain.be/euro">http://www.uclouvain.be/euro</a>
Site web	
Responsable académique du programme:	<a href="#">Tom Delreux</a>
Personne(s) de contact	
	• Secrétariat administratif: <a href="#">Beata Dunaj</a>

### ORGANISATION PRATIQUE

#### Inscription à la mineure

##### 1. Modalités d'organisation

- **Responsable académique:** prof. Tom Delreux

• **Informations pratiques:** Beata Dunaj ([beata.dunaj@uclouvain.be](mailto:beata.dunaj@uclouvain.be)), Place des Doyens, 1 - 2ème étage, bureau B.233, tél : 010/47 84 89

1. Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant-e du programme de bachelier à l'UCLouvain.

2. Inscription à la mineure

• *En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant-e a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel.

• *En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier (BAC3), les étudiant-e-s sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde bloc annuel (BAC2). Il en est de même pour les étudiant-e-s qui recommenceraient leur troisième bloc annuel (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

3. La mineure en études européennes est sans condition d'accès.

4. Modification de l'inscription à la mineure : demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la faculté d'origine.

5. Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant-e doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de sa faculté d'origine et l'autorisation du responsable académique de la mineure en études européennes.

6. L'inscription aux activités (cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant-e.

7. Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiant-e-s des supports disponibles.

8. Examens

L'étudiant-e inscrit-e à la mineure en études européennes prend une inscription aux examens auprès de sa faculté d'origine.

Les listes de passage des examens oraux des cours LEURO sont confectionnées par le secrétariat EURO.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/euro/horaires-des-examens-0.html>

9. Des informations pourraient également être envoyées par e-mail sur l'adresse e-mail UCLouvain des étudiant-e-s.